



LA
CHEVALLERAI

2021,
ENFIN !



➔ AUX + DE 18 ANS
Des paniers pour nos séniors !



ÉCHOS MUNICIPAUX
Pas d'éoliennes au Chalonge



C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS
L'histoire de La Chevallerais



ÉDITO

SACRÉE EXPÉRIENCE QUE CETTE ANNÉE 2020, NOUS SOMMES NOMBREUSES ET NOMBREUX A NE PAS LA REGRETTER.

2021 permettra, je l'espère, de se relever. Chaque épreuve apporte des changements, à nous de choisir quelles directions nous souhaitons suivre.

Comme le veut la tradition, la parution du premier numéro de l'année est un moment important pour témoigner notre soutien aux forces vives de notre commune. C'est aussi pour les élus une façon de soutenir toutes ces énergies au service de l'intérêt général de La Chevallerais.

Les chocs que nous avons encaissés laisseront des marques. Nos commerçants, nos artisans et nos associations ont besoin de notre soutien autant que nous avons besoin d'eux ! Nous avons appris que consommer est un acte militant, que chaque action de la vie quotidienne peut avoir du sens, et doit s'inscrire dans nos vies comme étant en même temps respectueuse de notre environnement, de notre santé et bénéfique à la vie locale.

Nous avons dû apprendre à vivre en restant à la maison, nous avons eu le temps de déterminer ce qui nous est précieux et nous préparer à demain.

Nos enfants, nos aînés, nos personnes fragiles ou fragilisées par cette crise se sont adaptées en bousculant leurs quotidiens. Les échanges entre les habitants, partageant plus que jamais des astuces, des jeux, des livres, de bonnes recettes, ont fait naître de belles histoires de solidarité et d'entraide.

C'est encore plus le moment d'axer l'action publique de l'équipe municipale en étroite relation avec vous ! La participation citoyenne est le meilleur moyen de répondre aux besoins collectifs et aux satisfactions individuelles. Que chacun puisse trouver sa place dans la collectivité.

Nous avons l'opportunité d'encourager tous ces efforts qui concourent à rendre notre commune plus vivante et créent des liens sociaux et humains forts entre les habitants de La Chevallerais. C'est l'un des axes majeurs du travail à mener tout au long de cette année 2021 pour rendre notre village encore plus animé, plus dynamique et plus présent dans nos vies quotidiennes.

Au nom de la Municipalité, je souhaite féliciter et remercier tous ces citoyens qui tout au long de l'année n'économisent ni leur temps ni leur énergie, toutes celles et tous ceux d'entre vous qui s'engagent.

Je suis fière de pouvoir compter sur cette vitalité.

J'espère que vous avez passé de bonnes fêtes de fin d'année, qu'elles vous ont permis de vous ressourcer en famille, avec les instants si prisés que sont les fêtes de Noël.

JE PROFITE DE L'OCCASION POUR VOUS SOUHAITER A TOUTES ET A TOUS, UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2021. ■

Tiphaine Arbrun



BRÈVE

COMPTE-RENDU MUNICIPAL

Depuis le dernier bulletin, nous avons décidé de ne plus faire paraître les comptes-rendus des conseils municipaux dans le bulletin. Nous souhaitons aborder les sujets les plus importants dans des articles plus travaillés sans augmenter le nombre de pages (et donc le coût) du bulletin.

Les comptes-rendus sont disponibles sur notre site internet et bien sûr, consultables en Mairie.



SOMMAIRE

ÉCHOS MUNICIPAUX

Qui suis-je ?	P.3
Pas d'éoliennes au Chalonge	P.4
CCAS, osez le contacter !	P.5

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS

Et si vous comptiez les oiseaux ?	P.6
Champions les Chevalleraisiens !	P.8
Magie de Noël	P.9
De la Chevalleraie à La Chevallerais	P.10 & 11

MA PETITE ENTREPRISE...

2020... cette année là	P.12
Trouver les mots justes	P.12

ÉCO-LOGIQUE

Les astuces de Sophie	
Recette de la lessive "maison"	P.13
Ouvrez l'œil !	
Cœur de pêcheur	P.13

A L'ASSO !

Passiona'danse	P.14
Don du sang	P.15
L'Atre	P.16
UNC - AFN anciens combattants	P.17

➡ AUX + DE 18 ANS

L'actu des écoles	P.18
-------------------	------

C'EST PRATIQUE !

Etat-civil & agenda	P.20
---------------------	------



MERCI MANUELLA !

Son sourire, son savoir-faire et sa connaissance de la commune vont nous manquer !

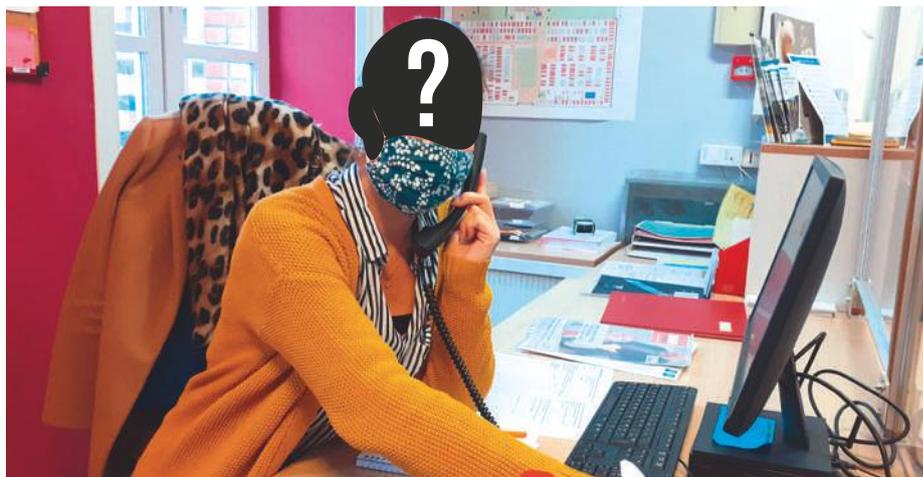
Manuella Chabot-Mauro, agent administratif, quitte la mairie. Manuella gérait notamment le service urbanisme, l'état civil, les listes électorales, la gestion administrative du cimetière, etc. Après une décennie au sein de la mairie de La Chevallerais, elle a décidé de voguer vers de nouvelles aventures professionnelles. Dès le 1^{er} février, elle rejoindra la mairie de Carquefou, au service urbanisme.

On te souhaite le meilleur Manuella !
Un grand grand merci à toi.

UN NOUVEAU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

La commune a accueilli son nouveau Secrétaire Général le 4 janvier dernier ! Mathieu Paumier, 29 ans, remplace Laurence Gautier (voir bulletin municipal précédent), partie vers de nouvelles aventures à Saint-Aubin-des-Châteaux.

Après avoir réussi le concours d'attaché territorial, Mathieu a fait ses armes à Lieuron, commune de 800 habitants en Ille-et-Vilaine. Toute l'équipe municipale, agents et élus, lui souhaitent la bienvenue !



QUI SUIS-JE ?

J'ai le sourire qui se repère même sous mon masque.

Je suis présente tous les matins en mairie.

J'ai une trentaine d'années.

Et je réponds à toutes vos interrogations (du moins j'essaie).

Vous l'avez sûrement reconnue ?

Il s'agit d'Aurélie Verlac, notre "super" agent d'accueil à la mairie.

Ancienne assistante administrative dans le privé, cette pétillante saffréenne nous accompagne depuis un an et demi. « *C'était d'abord un choix de proximité, explique Aurélie. Mais je me suis tout de suite plu dans ce nouvel emploi.* »

Ses missions sont multiples : accueil physique et téléphonique, recensement militaire, réception des dossiers pour l'inscription sur les listes électorales, gestion des locations de salles

(en binôme avec Pascale Gilois), mise à jour du panneau lumineux, aide pour le portail famille (site internet pour les écoles), établissement des actes d'état civil de naissance, mariage ou décès. Elle assure aussi la tenue de l'agence postale. Bref, cette maman de trois enfants répond à toutes vos interrogations. Et si elle ne peut pas le faire tout de suite, Aurélie trouvera rapidement les éléments manquants pour apporter la meilleure réponse possible à votre demande. « *Je fais mon possible pour répondre au mieux aux usagers, c'est ce qui me plaît le plus, dans les nouvelles tâches que l'on m'a confiées.* » ■





Question DE CHEVALLERAISIEN

QUE FAIRE SI JE REMARQUE UN ANIMAL ERRANT A LA CHEVALLERAIS ?

Fugueur, abandonné ou simplement perdu, il peut vous arriver de croiser dans votre jardin, sur un chemin, voire sur la route, des animaux en divagation. Ce qui peut s'avérer dangereux !

« La Mairie est responsable de tous chiens, chats et autres animaux divagants sur la commune » article L 211-21 du code rural.

D'où l'importance de signaler la présence d'un cheval, d'une vache qui pourraient être à l'origine d'un accident. La Mairie, ainsi que l'élu de permanence, disposent des contacts des agriculteurs.

CHIEN FUGUEUR, ABANDONNÉ OU CHAT PERDU

Le Facebook de La Chevallerais a déjà permis de retrouver les propriétaires de 3 chats et un chien ! Vous connaissez peut-être aussi "Pet-Alert" ou "Filalapat". Cette dernière application est reliée à l'I-CAD (fichier d'identification des Carnivores Domestiques). Si l'animal n'est pas connu du voisinage mais qu'il est tatoué ou pucé, il pourra du coup retrouver plus facilement ses maîtres.

Méfiez-vous d'un animal que vous ne connaissez pas, craintif, il peut être agressif ! En tout cas, vous pouvez prévenir la Mairie qui a signé une convention avec l'association "Sous mon aile" et la SPA de Carquefou.

JE TROUVE UN ANIMAL SAUVAGE BLESSÉ (HÉRISSON, OISEAU, RENARD, CERVIDÉ, ...)?

Pour un oiseau, il faut d'abord vérifier s'il porte des plumes (adulte) ou s'il a encore du duvet (jeune). Si c'est un jeune, il est préférable de ne pas intervenir. En effet, certains oisillons tombent

du nid, ou se retrouvent au sol lors de leur 1^{er} vol sans savoir comment redécoller. Dans ce cas, les parents restent à proximité et continuent à nourrir leurs enfants. Si c'est un adulte blessé au sol, porter des gants pour le ramasser doucement pour le protéger des chiens et des chats, en le mettant dans un carton dans un endroit sombre et calme, puis prévenir la Mairie, ou la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) qui dispose d'un réseau de bénévoles à travers le département.

Quant au hérisson, c'est un animal nocturne. En voir la journée signifie que l'animal est en difficulté. Vous pouvez soit prévenir la Mairie, ou le recueillir en le mettant au chaud sur une bouillotte, avec un peu d'eau, 10 croquettes et appeler "SOS Hérisson 44" (à Vay) : 06 79 21 71 84.

Pour un renard, un cervidé, ou tout autre animal sauvage, prévenir la Mairie ou les pompiers. Dans tous les cas, il est préférable de ne pas toucher l'animal, ou de porter des gants si on n'a pas le choix, pour le protéger ou le transporter vers une structure adaptée. La loi interdit de détenir un animal sauvage chez soi. Par la Mairie ou le vétérinaire, il sera orienté vers le Centre de la Faune Sauvage de Nantes, qui le soignera puis le relâchera.

NUISANCES ET ANIMAUX...

Divagation des chats et aboiements des chiens font partie des troubles de voisinage. Malheureusement, nombre de chats de refuges ont été trouvés errant sur la voie publique, et n'ont pas retrouvé leur famille. Et nombre de propriétaires de chiens ont été forcés d'abandonner leur animal suite à des plaintes du voisinage (nuisance qui peut aussi être sanctionnée d'une amende de 68 euros).

Même si vous avez un jardin, votre chien doit sortir régulièrement pour se familiariser avec son voisinage : un chien qui aboie au moindre bruit n'est pas un "bon gardien", c'est le signe d'un trouble du comportement dû à l'ennui, au manque de dépense physique, à l'anxiété liée à la solitude. D'ailleurs, laisser son chien dans un jardin sans s'en occuper est de plus en plus considéré comme de la maltraitance par négligence par les associations de défense des animaux.

Aimer son animal, c'est partager avec lui des promenades, des jeux, des caresses. Mais c'est aussi le faire aimer de ses voisins. Et cela veut dire veiller à ce qu'il ne les dérange pas... ■

PAS D'ÉOLIENNES AU CHALONGE

La société Voltalia, vous le savez sans doute, est porteuse d'un projet pour l'implantation de plusieurs éoliennes à proximité du Chalonge. Elle devrait demander au Conseil Municipal, dans les prochains mois, la reconnaissance du caractère d'intérêt général à ce projet situé sur une zone humide. Voltalia réclamera par voie de conséquence la modification du PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Dans cette optique, le sujet a été longuement abordé et travaillé ces derniers mois par les élus de La Chevallerais.

Au mois de novembre, le Conseil Municipal, bien que majoritairement pour le principe de l'éolien, a décidé de ne pas valider le caractère d'intérêt général de ce projet.

Car, aux caractéristiques du projet de Voltalia, correspondent :

- La destruction d'une zone humide ;
- L'absence de garantie de préserver les habitants d'éventuelles conséquences sanitaires importantes ;
- L'impact important sur le patrimoine immobilier des habitants du Chalonge ;

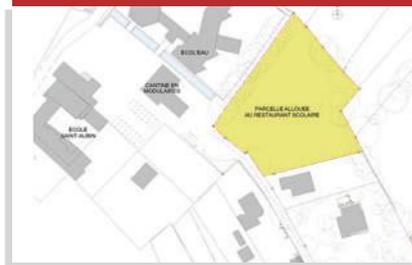


- L'absence d'implication des habitants vivant à proximité de la zone d'implantation dans la réflexion initiale sur le projet ;
- L'existence d'un autre projet de parc éolien de plus grande capacité sur la communauté de communes à moins de 10 kilomètres. ■



RESTAURANT SCOLAIRE : ÇA AVANCE !

Le nouveau restaurant scolaire sera mis en service à la rentrée de septembre 2022. Les travaux devraient débuter en 2021, probablement en fin d'année scolaire. Le bâtiment, d'une superficie de 400 m² environ en ossature bois, sera situé juste derrière l'Écol'eau, sur une parcelle achetée par la commune. Vous le savez peut-être, la nouvelle équipe municipale a décidé au mois de novembre de privilégier l'option « cuisiné sur place » plutôt que celle de la livraison des repas. Budget estimé du projet : 1,4 million d'euros. Si les subventions demandées sont accordées, le coût pour la commune devrait se situer autour des 280 000 €.



RAMASSAGE SCOLAIRE DANS LES VILLAGES ?

Fin novembre, nous avons réalisé un questionnaire afin de savoir si les habitants des villages seraient intéressés par un ramassage scolaire des enfants de maternelles et primaires à destination des deux écoles de La Chevallerais.

Nous attendons l'avis de la Région. Mais vu le faible nombre de réponses reçues à ce jour, cela risque malheureusement de ne pas voir le jour.



SOPHIE BRUNET

Le CCAS est un organisme encore mal connu. Il œuvre en toute discrétion pour venir en aide à ceux qui en ont besoin. Quelles sont ses missions ? Comment le solliciter ? Voici les réponses de Sophie Brunet, vice-présidente du CCAS de La Chevallerais.

C'EST QUOI LE CCAS ?

S.B. : Le Centre Communal d'Action Sociale, plus communément appelé CCAS, est un soutien à tous les habitants de la commune. Tout le monde peut rencontrer des difficultés financières ou administratives. Nous sommes présents pour la constitution des dossiers de demande d'aide auxquelles les personnes peuvent avoir le droit. Nous pouvons aussi délivrer des aides ponctuelles afin de pallier une urgence ou aider au règlement de factures qui pourraient mettre les personnes dans des difficultés encore plus importantes. Nous soutenons l'accès à la culture et au sport pour les familles à faibles revenus et participons à toutes les actions sociales. Nous nous tenons, de manière générale, à la disposition de toutes les personnes susceptibles d'avoir besoin de nous.

COMMENT JE VOUS CONTACTE ?

S.B. : Un simple appel téléphonique à l'accueil de la mairie suffit ! Vous laissez vos coordonnées afin que l'on puisse vous rappeler et fixer un rendez-vous.

MAIS QUI FAIT PARTIE DU CCAS ?

S.B. : Nous sommes une équipe de 13 membres dont Madame le maire qui en est la présidente, 6 membres du conseil municipal ainsi que 6 membres nommés par le maire. Parmi les membres nommés, se trouvent des personnes représentant des associations oeuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions mais aussi des habitants de La Chevallerais.

COMMENT TRAVAILLE LE CCAS ?

S.B. : Nous fonctionnons en 2 étapes :

- La commission permanente permet d'apporter une solution rapide dans un contexte d'urgence.
- La commission administrative nous permet de délibérer sur le soutien que nous pouvons apporter.

Pour garantir un traitement égalitaire, nous avons défini ensemble un règlement intérieur que vous pouvez consulter sur le site internet de la mairie.

CCAS : OSEZ LE CONTACTER POUR VOUS FAIRE AIDER !

J'AI BESOIN DE SOUTIEN MAIS JE N'OSE PAS !

S.B. : La démarche n'est souvent pas facile à faire, surtout dans les petites communes où tout le monde se connaît. Nous sommes avant tout bienveillants et l'ensemble des membres du CCAS se sont engagés à respecter l'anonymat et la confidentialité des demandes. Toutes les demandes sont présentées par le maire et moi-même de façon anonyme au conseil d'administration.

QUELLES SONT VOS AUTRES MISSIONS ?

S.B. : Nous participons à toutes les actions sociales qui concernent la région du Pays de Blain et qui peuvent apporter des soutiens complémentaires aux Chevalleraisiens.

Nous soutenons par exemple :

- Le groupe Loiz'vacs qui accompagne collectivement des familles ou des personnes seules dans la préparation de loisirs ou de vacances. Objectif : leur permettre d'acquérir une expérience et des connaissances pour ensuite réaliser en toute autonomie leurs prochaines sorties.
- L'association Vivre à Domicile qui intervient auprès de personnes âgées en perte d'autonomie et d'adultes atteints de handicap ou de maladie chronique. Objectif : leur faciliter le maintien à domicile en bénéficiant des soins et de l'aide nécessaire.
- Le projet de la création d'une épicerie solidaire qui se concrétise : "le petit plus". Elle sera située à Blain. Objectif : créer un lieu où les personnes fragilisées et qui ne rentrent pas dans les dispositifs d'aides pourront venir faire leurs courses, orientées par des travailleurs sociaux. Elles profiteront ainsi de prix inférieurs à ceux pratiqués dans les commerces. Les modalités sont cours de réflexion.

J'oublie sûrement beaucoup d'autres associations mais ce sont des actions concrètes d'aide à la vie de tous les jours pour nos habitants et nous sommes fiers d'y participer. Alors si vous avez des questions, je vous invite à nous contacter ! ■



CCAS (MAIRIE)
02 40 79 10 12



DANIEL HALOUZE, JEAN-FRANÇOIS DEDENIS, DOMINIQUE BECOT, MEMBRES DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION DE BLAIN, ET ALAIN RENARD (A DROITE), LE PRÉSIDENT.

REJOIGNEZ LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT !

Ils sont une vingtaine d'habitants à siéger au Conseil de Développement du Pays de Blain : des Blinois, des Gâvrais, des Bouvronnais... mais aucun Chevalleraisien !

À quoi sert cet organisme ? Quelles sont ses missions ? Comment l'intégrer ? Voici quelques éléments de réponses avec Alain Renard, son Président.

QUEL EST LE RÔLE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

A.R. : C'est d'apporter bénévolement un éclairage citoyen sur des problématiques du territoire. C'est un organisme qui rend des avis consultatifs. Nous n'avons pas de pouvoir de décision. Mais en général, les élus reprennent une bonne partie de nos avis. Récemment, nous avons travaillé sur trois thèmes : « nos centres-villes ont-ils encore un avenir ? », « Rendre plus attractif le Pays de Blain » et « la gestion des déchets ». Nous analysons et faisons des préconisations. Tous les rapports que nous avons réalisés sont disponibles sur le site internet du Pays de Blain (rubrique : Institutions).

QUI SIÈGE AU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

A.R. : Ce sont des habitants du Pays de Blain, des représentants d'associations ou d'entreprises. Bref, toutes les forces vives du territoire, sauf les élus communautaires qui n'ont pas le droit de siéger.

COMBIEN DE RÉUNIONS ORGANISEZ-VOUS CHAQUE ANNÉE ENTRE MEMBRES ?

A.R. : Tout dépend des projets. Soit on se réunit suite à une proposition des membres du Conseil de Développement, soit nous sommes saisis par les élus de la Communauté de Communes qui souhaitent avoir un avis sur un sujet précis. Et nous travaillons alors sur ce sujet. Nous constituons des groupes de travail mais nous n'imposons pas de rythme défini. En général, c'est une réunion par mois en moyenne.

QU'EST-CE QUI EST PLAISANT LORSQU'ON REJOINT LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

A.R. : Déjà, nous avons plaisir à nous retrouver. Et puis nous prenons le temps de travailler sur les sujets, de nous former, de nous renseigner sur ce qui se fait ailleurs. C'est très enrichissant.

ACTUELLEMENT, AUCUN CHEVALLERAISIEN NE FAIT PARTIE DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT ?

A.R. : Non. Et nous le regrettons. Si un habitant est intéressé, qu'il nous contacte dès maintenant par courriel. Nous échangerons ensemble pour connaître ses motivations. Mais il n'y a pas d'élection. C'est comme dans une association. On fera d'ailleurs une assemblée générale début 2021. Et rassurez-vous, nous travaillons en toute convivialité !



conseildedeveloppement@cc-regionblain.fr



I UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Il avait participé aux multiples réunions de constitution de la liste électorale entre décembre 2019 et mars 2020. Frédéric Piraud, qui se trouvait suppléant sur la liste "Partageons l'avenir à La Chevallerais", est désormais conseiller municipal à part entière. Il vient juste d'assister à son premier conseil le mois dernier. Ce dessinateur industriel de 42 ans, chevalleraisien depuis 2004,

remplace Nicolas Dourdain, démissionnaire. « Je ne peux pas m'investir comme je le voudrais, faute de temps, explique Nicolas. Cette décision n'a pas été facile à prendre. J'ai apprécié ces quelques mois de travail en commun avec l'équipe municipale ». Frédéric Piraud, déjà investi au sein du club de foot local, intègre la commission "Sport, culture, et associations". ■

Pendant les soldes d'hiver, pensons à nos commerçants,
artisans et producteurs locaux, consommons local !

#cavientdu
paysdeblain

**ACHETONS
PAYS
DE BLAIN**

Pensons à demain



commune de
BOUYRON





RÉMI CHECCHETTO ET SES INVISIBLES !

Avez-vous aperçues, juste avant Noël, dans le bourg de la Chevallerais ? L'auteur Rémi Checchetto avait placardé plusieurs affiches jaunes contenant des textes sur le confinement et la Covid. Des textes rédigés durant des ateliers d'écriture. Il est ainsi intervenu au Foyer du Martrais (*Le Gâvre*), à l'IME et au CHS (*Blain*), et au Foyer d'Accueil médicalisé (*Bouvron*) pour donner la parole (*et le crayon*) à ceux qu'il appelle "*les invisibles*". Les participants ont ainsi pu exprimer leurs maux au travers de mots. Les textes ont ainsi été affichés à La Chevallerais mais aussi à Blain, au Gâvre et à Bouvron.



<http://bretagne-vivante-dev.org>
rubrique *coj*

ET SI VOUS COMPTIEZ LES OISEAUX ?

Comme chaque année depuis 8 ans, Bretagne Vivante organise l'opération "Oiseaux des jardins".

Cette opération vise à recenser de façon ponctuelle, l'abondance des principales espèces d'oiseaux fréquentant les jardins en hiver. Ce comptage aura lieu les samedi 30 et dimanche 31 janvier. Et les Chevalleraisiens sont invités à y participer !

COMMENT PARTICIPER ?

Il suffit de choisir un lieu d'observation (votre jardin, un champ, les rives du canal, etc.) et une journée (*samedi 30 ou dimanche 31*). Ensuite... Levez les yeux au ciel ! Pendant une heure, notez tous les oiseaux que vous observez. Et pour éviter de compter les mêmes oiseaux plusieurs fois, il ne faudra noter dans le tableau de saisie QUE le nombre maximum d'individus vus en même temps. Pour être clair, si vous voyez

2 mésanges, puis plus tard 4 mésanges : notez 4 mésanges dans le tableau. Et si vous ne parvenez pas à identifier formellement un oiseau... alors ne l'indiquez pas dans votre tableau. Et si vous ne connaissez pas bien les oiseaux, c'est le moment de s'y mettre, car la fiche de comptage est illustrée (*disponible sur internet à l'adresse ci-dessus*) !

COMMENT FAIRE PARVENIR VOS OBSERVATIONS ?

Par internet, en remplissant le formulaire en ligne. Cette opération de sciences participatives permet d'évaluer les espèces et... de profiter d'un moment calme d'observation en communion avec la nature... ■

CHAMPIONS LES CHEVALLERAIISIENS !

Le 29 novembre dernier, pour animer positivement le confinement, des coureurs à pied de la commune ont décidé d'organiser un défi sportif : un relais course à pied virtuel de 8 h à 18 h ! 42 Chevalleraisiens y ont participé toute la journée, cumulant au total 375 kilomètres, l'équivalent de la totalité du Canal de Nantes à Brest.

Une initiative ensoleillée et appréciée par les coureurs, à renouveler sans confinement ! ■



VOICI LA MAISON DES GAGNANTS !



MAGIE DE NOËL

La magie de Noël aura opéré en 2020 grâce à l'initiative de nos jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) ! Margot, Léane, Manoa, Anaïs, et leurs camarades ont organisé le premier concours de décoration de Noël de La Chevallerais.

L'inscription était ouverte à tous les habitants de la commune, et aux enfants des communes limitrophes scolarisés à Saint-Aubin ou à l'Ecol'Eau.

POUR CETTE PREMIÈRE ÉDITION, 8 MAISONS ONT PARTICIPÉ !

La recette récoltée, au travers des droits d'inscription, servira à financer le futur projet humanitaire de l'association chevalleraise Emmaga'z'ailles. Leur prochaine expédition est d'ailleurs prévue au Népal fin... 2021 !

Selon des critères bien définis « *originalité, harmonie, respect du thème de Noël, animation...* », et après une visite des jardins des participants, les enfants du CME se sont réunis le 12 décembre dernier pour délibérer.

Et le vainqueur est Stéphanie Cuena, habitante au 12 rue Georges Feydeau à La Chevallerais. « *Nous avons l'habitude chaque année de décorer notre maison pour Halloween et pour*

Noël, explique Stéphanie. Avec nos deux filles Candice et Emma, on y voit une bonne façon de partager la joie de Noël avec les voisins et les Chevalleraisiens. On a seulement rajouté de la musique pour le passage du jury. » Petite attention très appréciée...

CHAQUE PARTICIPANT A REÇU UN FILET DE CHOCOLATS.

Quant au lauréat, la municipalité lui offre également une galette des rois 8 personnes, commandée à la boulangerie "Au Fournil de Kelya".

La remise du premier prix se déroulera le samedi 30 janvier 2021 à 10 h, lors du prochain conseil municipal des enfants. Félicitations aux enfants pour cette initiative lumineuse. Les jeunes élus vous donnent d'ores et déjà rendez-vous en décembre prochain ! ■





JULIEN LODÉ
1950-1977



ANDRÉ LEBEAU
1977-1983

MAIRES DE LA CHEVALLERAI :

1950-1977 : Julien Lodé

1977-1983 : André Lebeau

1983-1989 : Jean Lemaître

1989-2008 : Daniel Boistuaud

2008-2020 : Elisabeth Cruaud

Depuis 2020 : Tiphaine Arbrun



JEAN LEMAITRE
1983-1989



DANIEL BOISTUAUD
1989-2008



ÉLISABETH CRUAUD
2008-2020

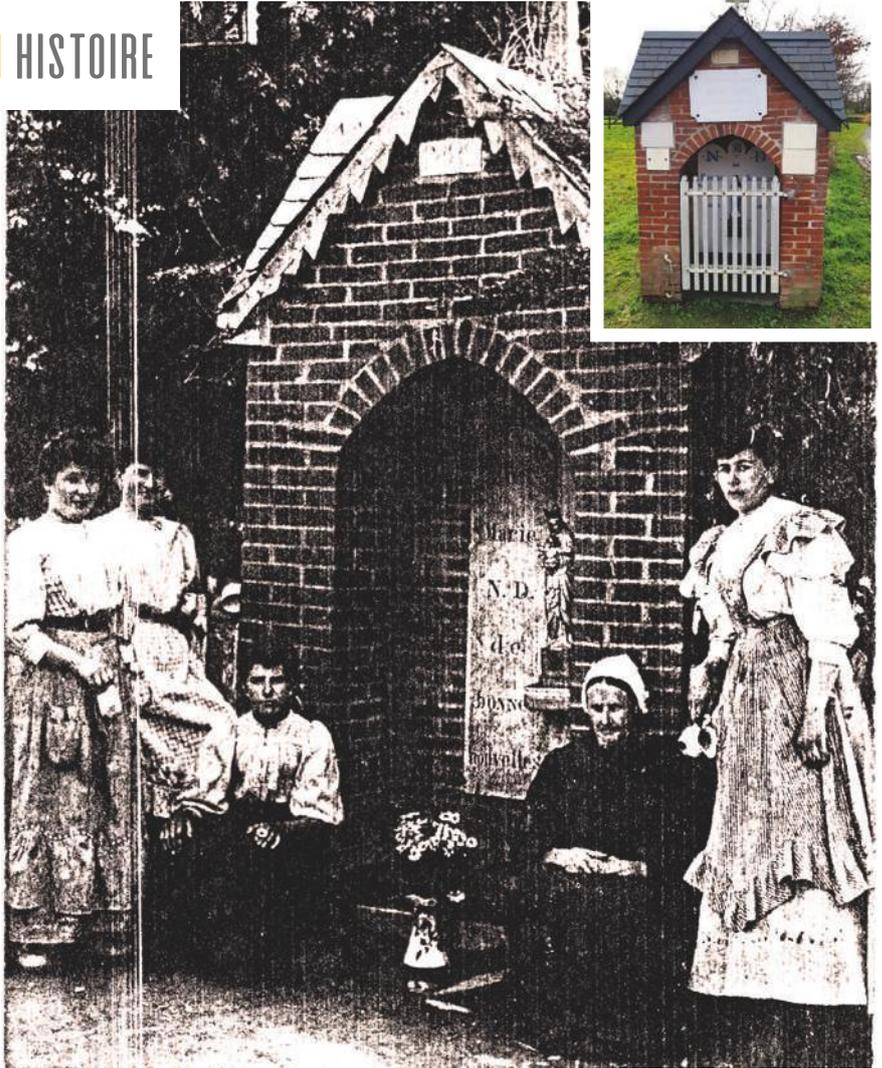


TIPHAINÉ ARBRUN
DEPUIS 2020

Informations tirées du livre « Comment on bâtit une église » de l'Abbé Foulon, 1875.

Un grand merci à Christelle Texier, Chevalleraienne, passionnée d'histoire et conseillère municipale pour sa précieuse contribution.

I HISTOIRE



DE LA CHEVALLERAYE À LA CHEVALLERAI

« *Chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle* », église, indépendance de la commune... Retour sur les grandes périodes de l'histoire de notre commune.

Connaissez-vous "La Chapelle Notre Dame de Bonne Nouvelle" et la fontaine qui s'y cache ? Elle se trouve derrière la Mairie et son histoire est liée à celle de notre commune. Explications.

La première trace de l'existence d'une chapelle remonte à 1620 mais on peut penser qu'elle existait bien avant. À cette époque, le pays n'est qu'une immense forêt dont il ne reste plus qu'aujourd'hui Le Gâvre, Saffré et La Groulais. La noblesse se réserve bien sûr le droit de chasser et La Chevallerai est un rendez-vous habituel des nobles et chevaliers de l'endroit.

Pendant l'une de ces parties de chasse, l'un des chasseurs s'égaré. Entendant sonner le cor, il se dirige naturellement vers cette direction pour retrouver son compagnon et l'un d'eux le prenant pour un quelconque gibier le blesse gravement

d'une flèche à la tête. Atterré par sa méprise, le chasseur maladroit se jette à genoux près de son ami et fait le vœu d'élever une chapelle à la Vierge à l'endroit même, si celui-ci guérit.

Selon la légende, le miracle s'accomplit et le blessé se relève. On peut annoncer à ses proches, et l'accident, et la bonne nouvelle. Le chevalier tient sa promesse : la chapelle est érigée, approximativement là où se situent la mairie et l'ancienne école des garçons (*salle des loisirs*).

On l'appelle "Chapelle du vœu" ou "Chapelle de bonne nouvelle". On donnera à la Vierge le nom de Notre-Dame de Bonne Nouvelle.

Le rendez-vous de chasse des chevaliers devenu chapelle prendra le nom de La Chevalleraye puis plus tard La Chevallerai.

1852 : LA CONSTRUCTION DE L'ÉGLISE.

L'Abbé Foulon, curé de La Chevallerais à l'époque, se lance dans cette mission. Impossible lui diront certains. Il joue aussi le rôle d'architecte et de maître d'œuvre. Tout commence par « la conquête des matériaux ». Avec le soutien de Jean Lebastar, ils trouvent une carrière dans le village de la Tonderie à Héric. Le propriétaire Jacques Surget en concède l'exploitation moyennant 2 francs la toise. Des paysans d'Héric, de La Hamonais, Grand'Ville, Passac, Dreneuf, Remaudais refusent de laisser des « étrangers » charroyer les pierres de leur pays. Ils décident donc de participer à l'effort de construction. Quand la pierre vient à manquer, les gars de La Chevallerais se déplacent alors à Puceul, Saffré et Nozay.

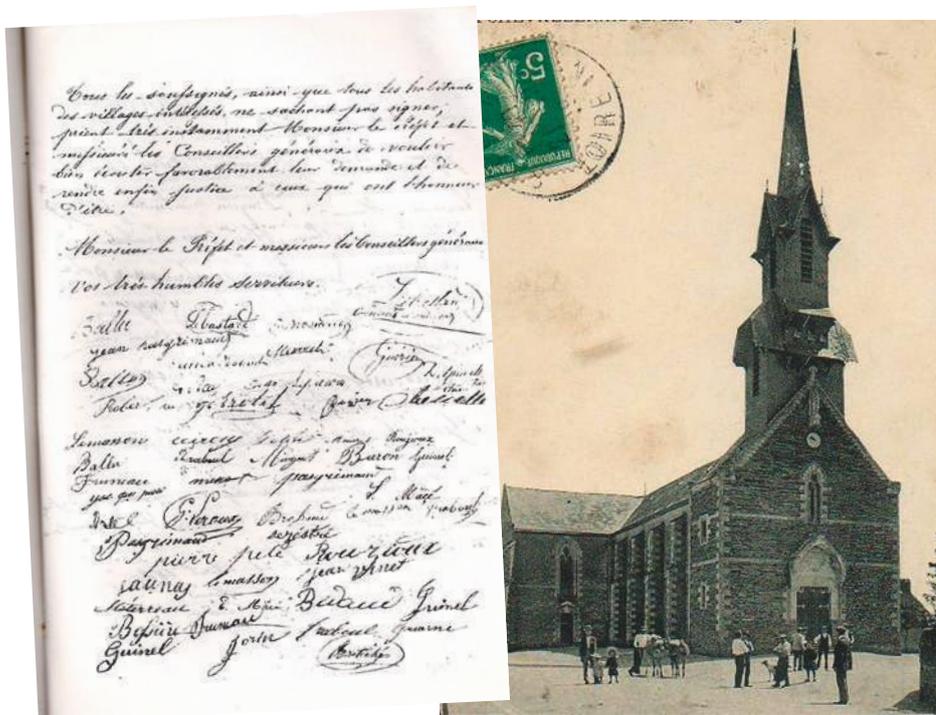
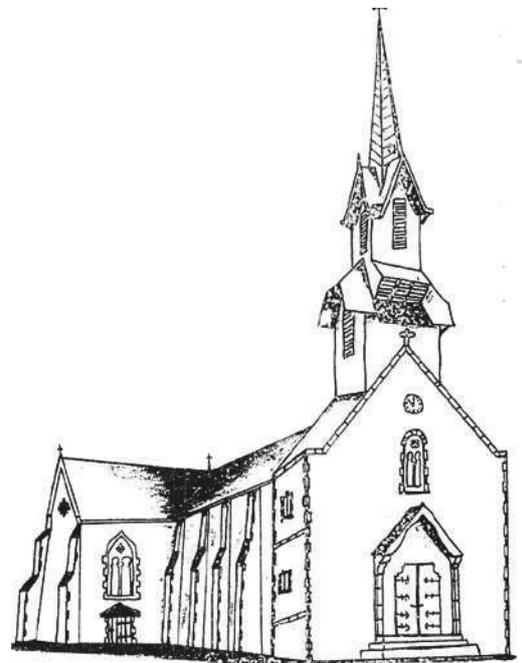
Et quand on manque de sable, pas besoin d'en faire venir de Nantes via le Canal. C'est trop cher. Les recherches locales finissent par aboutir en contactant Michel Périgaud qui en dispose sur

son terrain près du Clos de Hel. Pour le remercier, l'Abbé Foulon lui offre un tableau de la future église avec son nom et le don, gravés dessus.

Pour le bois, 82 chênes sont abattus par une multitude de villages et de familles, fiers alors de participer et de pouvoir se dire : « mon chêne est dans l'église » !

La construction enfin terminée, c'est à la Toussaint 1855 que les paroissiens investissent leur lieu de culte. La cloche de l'église (1 200 livres), quant à elle, n'arrivera qu'en 1856.

Quelque soit le matériau, quasiment tous les villages aux alentours ont participé. On peut citer le Pômain, Coguet, la Blandinais et Theli, L'Hotel-Ferrand (gravier du terrain de François Tessier), la Civelais, Bode-Brie, les Grisons, la Roussière pour ne citer qu'eux.



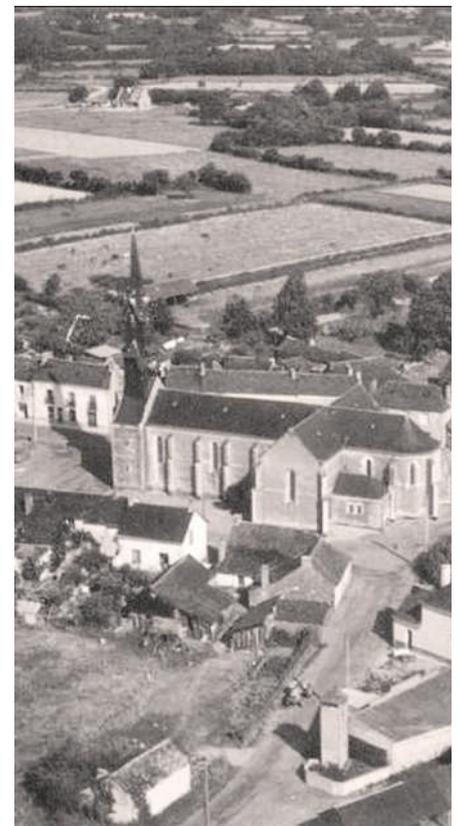
UN CURÉ ET PLUS ENCORE...

L'Abbé Foulon a démontré ses capacités à mobiliser les populations et les villages environnants. Ils étaient jusqu'à 150 travailleurs. Et le curé n'était pas le dernier, faisant la lecture du journal, partageant le tabac et l'eau de vie lors des pauses, à heures fixes s'il vous plaît !

Tous les moyens utilisés pour obtenir gain de cause, d'après les textes, ne seraient pas aujourd'hui acceptés. Une époque à 60-70 heures de travail par semaine... Il faut rappeler que nous sommes entre 1850 et 1870. La place de l'Église est très importante et la pratique de la religion occupe une place prépondérante dans la société. La séparation de l'Église et de l'État n'intervient qu'en 1905.

Il faut bien convenir que l'Abbé Foulon ne s'est pas contenté de construire une église. Il a aussi largement participé aux premiers équipements du bourg de La Chevallerais : l'école des garçons puis des filles par exemple jusqu'au tracé de la route, du pont de l'Isac et du canal. Ces travaux furent engagés ensuite par son successeur, le conseil municipal et les habitants signataires (voir photo du document envoyé au préfet). Vous reconnaîtrez les noms de famille encore présents à La Chevallerais !

À cette époque, La Chevallerais est encore rattachée à Puceul et les deux villages forment administrativement une seule commune.



LA CHEVALLERAIIS DEVIENT INDÉPENDANTE.

C'est le 27 novembre 1949 que La Chevallerais est érigée en commune. Le 1er janvier 1950, Julien Lodé devient le 1er maire de la commune. André Fruneau, Marcel Macé, André Bretel, Lucien Rouzioux, René Lebeau, André Ménoret, Roger Bretel, Jean Lebastard, Jean Dugué, François Lefevre et André Macé composent l'équipe municipale.

Maintenant c'est à nous tous, de continuer à faire vivre et embellir notre commune, dont vous connaissez maintenant une partie de l'histoire... ■



TROUVER LES MOTS JUSTES

Nathalie Segalen Mankiewicz, Chevalleraienne de 35 ans, s'est lancée à l'automne dans l'entreprenariat.

Son entreprise ? La Perluette. Ses prestations : la rédaction, la mise en page et le conseil sur l'identité visuelle. Sa priorité, c'est de trouver les mots justes pour valoriser les actions et l'identité d'une entreprise, d'une collectivité ou d'une association (brochures, dépliants, affiches, rédactionnel print et web, etc).

Mais Nathalie s'adresse également aux particuliers : elle peut vous accompagner dans la rédaction de vos écrits personnels ou bien relire, corriger ou réécrire vos sujets déjà rédigés.

Vous désirez conserver et transmettre la mémoire familiale ?

Offrez à l'être cher son récit de vie !

À chaque étape de remémoration, Nathalie l'accompagnera dans la rédaction de sa biographie.

Pour en savoir plus et savoir pourquoi elle a choisi d'appeler son entreprise "La Perluette", faites un tour sur son site internet ou envoyez-lui un courriel.

 www.la-perluette.com

contact@la-perluette.com

2020... CETTE ANNÉE-LÀ !

Ce n'est un secret pour personne, l'année 2020 était bien particulière... Ce ne sont pas vos commerçants et artisans qui vous diront le contraire ! Elle avait pourtant si bien commencé ! Et la covid-19 est arrivée. Témoignages des acteurs de notre commune.

IL Y A LES COMMERCES "ESSENTIELS"... ET LES AUTRES !

À La Chevallerai, la boulangerie et le bar-tabac (pour la partie tabac uniquement) sont restés ouverts, car considérés comme "essentiels".

Pour Aurélie et Guillaume, nos boulangers, « ces deux périodes de confinement sont complètement différentes ». Au printemps dernier, personne ou presque ne travaillait. Eux, au contraire, étaient mobilisés plus que jamais. L'apprenti était au chômage partiel et il fallait bien assurer, même seul au fournil. En revanche, « le deuxième confinement n'a rien changé à d'habitude » puisque les gens travaillaient.

Pour le bar-tabac l'Atlantic, Thierry nous explique que « 2020 restera une année compliquée. » Au premier confinement, il est resté ouvert pour la partie tabac. « Les journées étaient parfois longues. On a adapté nos horaires d'ouverture ». Et la vie a repris son cours en mai, les bars et restaurants ont pu rouvrir. La clientèle d'habités est revenue. Au mois de novembre, rebelote. La partie bar, fermée ! Heureusement, il y a la presse, le tabac, le PMU (contrairement au printemps), les boissons à emporter et... les colis.

Malgré tout, cela ne suffit pas à compenser la perte de chiffre liée au bar. Éligible aux aides de l'État, Thierry a pu bénéficier du Fonds de Solidarité.

PARTONS MAINTENANT À LA RENCONTRE DE CES COMMERCES, DITS "NON ESSENTIELS", ET POUTANT TELLEMENT IMPORTANTS !

« Le premier confinement, je l'ai vécu comme un coup de massue. Ça fait très mal. Le personnel avait très peur... On ne savait pas ce que ça allait donner. » Delphine, gérante du salon Del'Hair Coiffure, se rappelle très bien de cette période. Deux longs mois... Le chômage partiel mis en place par l'Etat, oui, les salariées en ont bénéficié ; mais « j'ai aussi compensé en leur octroyant des jours de congés payés afin de leur maintenir un revenu suffisant ».

Tout le monde se souvient du 11 mai dernier : le déconfinement. Et là, « c'est reparti à fond. Nous étions attendus ! ».

LE "CLICK & COLLECT"

Pour faire face à la crise, certains commerçants ont su s'adapter. Ainsi, Sandrine, de l'Institut Maliti, a mis en ligne tous ses produits via la plateforme "fairemescourses.fr". Le Fonds de Solidarité obtenu sur mars et avril lui aura permis de payer les échéances fournisseurs et les frais généraux. « Ça rassure un peu, dit-elle. » L'hygiène est déjà au cœur de son métier. Sandrine s'est donc naturellement pliée, dès la reprise en mai dernier, à un protocole sanitaire encore plus strict : pas de climatisation dans les cabines, aération systématique entre chaque cliente, port du masque, de la blouse, etc... Heureusement, avec cette période délicate, « les gens ont besoin de bien-être. On sent aussi qu'ils ont envie de nous soutenir et de se faire plaisir ». Alors, « on y croit forcément ! »

INTERDICTION D'EXPOSER

À la sortie du premier confinement, les stands dans les galeries marchandes étaient interdits en Loire-Atlantique. Un coup dur en pleine période de fête des mères et des pères. Pour Céline, créatrice de bijoux chez C.ltic At, dont la clientèle est essentiellement locale, « c'était jusqu'à novembre une année catastrophique » !

Les gérantes de C.ltic At, Del'Hair Coiffure et de l'Institut Maliti le reconnaissent unanimement : elle n'avaient pas envisagé un instant devoir refermer fin octobre. Malgré tous les protocoles sanitaires mis en place, c'est un sentiment d'incompréhension, d'impuissance et d'injustice qui les a envahies à ce moment-là.

Mais depuis fin novembre, depuis la réouverture, les clients répondent à nouveau présents !

Les agendas se sont vite remplis. Quant à Céline, de C.ltic At, elle a pu exposer en décembre dans le hall de l'Hyper U de Blain. « Contrairement à mes craintes de début décembre, le bilan est très positif, se félicite-t-elle. J'ai vendu près de 300 créations ! Finalement je finis cette année à 80 % de mon chiffre de l'an passé. De quoi remonter le moral, et surtout me remotiver ! » Une motivation que nos commerçants chevalleraiens espèrent conserver en 2021. ■





PERCHE



Ouvrez l'oeil



CŒUR DE PÊCHEUR



BLACK-BASS

Parmi les agents des services techniques de La Chevallerais, on compte un passionné de pêche, Kévin Piaud. Il nous dévoile ses techniques et ses meilleurs lieux pour pêcher.

« J'aime me retrouver dans la nature, seul, coupé du monde ». Il faut en effet aimer la solitude pour pêcher. Kévin passe jusqu'à 4 heures, seul, à scruter les eaux du canal de Nantes à Brest, dans l'espoir d'y sortir un brochet ou une perche. Non pas pour se régaler lors du dîner familial, mais juste par plaisir. Car Kévin pêche en "no kill" : « Je remets à l'eau les poissons que je pêche. Je les récupère avec précaution, je les prends en photo puis les remets dans leur environnement. Chacun fait comme il l'entend mais je prends mon plaisir comme ça. »

Pour croiser Kévin, pêcheur depuis une dizaine d'années, il faut se lever tôt. « En général, le moment idéal pour pêcher, c'est au lever ou

au coucher du soleil. C'est à ce moment-là que les poissons sont les plus actifs. » Et ne vous attendez pas à le voir assis sur son tabouret, gaule en main. Non, Kévin est un adepte du lancer "à la cuillère". Il ne tient pas en place. « Je lance, je ramène, je lance, je ramène ». Il parcourt ainsi jusqu'à 6 ou 7 kilomètres par sortie de pêche. « C'est du sport ! ».

Ses sorties le mènent parfois sur les bords de l'Isac, mais le plus souvent sur les rives du Canal, avec une préférence pour un spot en particulier : la Civelais, à la sortie de la Chevallerais en direction de Blain. « J'adore cet endroit, juste avant l'écluse ».

Que peut-on pêcher dans le canal ? Brochets, sandres, carpes, perches, anguilles, silures et en ce moment, beaucoup de black-bass. « On voit de plus en plus de black-bass depuis trois ou quatre ans. C'est un poisson agréable à pêcher car assez hargneux. Il y a un petit combat, il ne lâche pas facilement l'affaire ».

Sa passion, Kévin l'a transmise à son fils, Elouann, 8 ans et demi, qui l'accompagne régulièrement. À la différence de son papa, l'apprenti pêcheur préfère la technique du "posé" plutôt que celle du "lancer à la cuillère". Et ça mord semblait-il assez facilement : « Un jour j'ai pêché 40 gardons ! » conclut fièrement le jeune garçon. ■

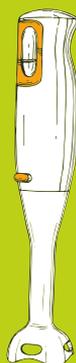
I LES ASTUCES DE sophie



Comme dans chaque bulletin municipal, Sophie, habitante de La Chevallerais, vous propose ses "trucs et astuces" anti-gaspillage et respectueux de l'environnement.

En cette période de désinfection, je vous propose ce mois-ci de lessiver ! Ou plus précisément de fabriquer votre propre lessive. Il vous faut tout d'abord un faitout d'une contenance de 3 litres minimum, de l'huile essentielle de lavande (ou un autre parfum), du bicarbonate de soude et des paillettes de Savon de Marseille.

Pensez également à des contenants : d'anciens bidons de lessive feront l'affaire ou des bouteilles de lait vides ! Mais attention à bien étiqueter afin que les enfants ne confondent pas un "bon bol de lessive" avec leurs céréales au petit déjeuner !



Pour remplacer les paillettes de savon, vous pouvez toujours rapper du Savon de Marseille avec une rappe à fromage, mais sachez que c'est assez fastidieux. Il vous faudra également un mixeur plongeant (voir dessin). Pensez à bien rincer ces ustensiles après usage !

DONC POUR 3 LITRES DE LESSIVE :

- 100 g de paillettes de savon • 3 cuillères à soupe de bicarbonate de soude • 7 gouttes d'huile essentielles • 2 litres d'eau du robinet.

- **Versez l'eau** dans le faitout et faites-la chauffer sans la faire bouillir. Une fois l'eau bien chaude, éteignez.
- **Versez chaque ingrédient dans cet ordre** en mélangeant bien entre chaque : savon, bicarbonate, huile essentielle.

■ Couvrez et laissez reposer 12 heures.

À l'issue, vous devriez obtenir un mélange solidifié ! Maintenant, on ajoute un nouveau litre d'eau et on utilise le mixeur plongeant afin d'obtenir une lessive uniforme.

■ **Il ne vous reste plus qu'à verser votre lessive dans vos bidons vides** sans les remplir complètement (laisser 3-4 cm d'air). En effet, la lessive a tendance à se solidifier.

■ **Pour l'utilisation**, c'est plus que simple : vous secouez énergiquement votre bidon pour bien remélanger et vous dosez comme de la lessive normale dans votre lave-linge.

Je pratique depuis plusieurs années et en plus de faire du bien à votre porte-monnaie, vous faites du bien à la planète ! ■



Téléthon

LA CHEVALLERAISSA A DU CŒUR

Malgré l'annulation de toutes les manifestations liées au Téléthon, contexte sanitaire oblige, la générosité des associations, des commerces et des habitants de La Chevallerais a permis de récolter 1 800 € au profit de l'AFM Téléthon. Mention spéciale pour la boulangerie "Au Fournil de Kelya": 700 beignets vendus et 200 € reversés. Une belle solidarité gourmande.

LES BEIGNETS DE KELYA



Un grand MERCI pour votre mobilisation : votre don au Téléthon multiplie les victoires !

Il est encore possible de faire don sur le site de l'AFM Téléthon :

 www.don.telethon.fr



PASSIONA'DANSE : ÊTRE AGILE POUR S'ADAPTER !

Cette année 2020 restera dans nos mémoires pendant très longtemps. La pandémie nous contraint, depuis des mois, à un mode de vie bien particulier. Et pourtant, nous souhaitons tous aller de l'avant.

La création de Passiona'Danse, en ces temps compliqués, aurait pu mal tomber. Mais c'est mal connaître cette nouvelle association chevalleraisienne, débordante d'énergie et de bienveillance envers ses 63 adhérents et sa commune. Il est clair qu'un nouveau marqueur identitaire pour incarner l'esprit qui anime Passiona'Danse s'ajoute aux autres : l'adaptabilité ! La preuve ci-dessous. . .

SEPTEMBRE 2020 :

alors que partout en France les spectacles sont annulés ou décalés à 2021, Passiona'Danse tient à boucler l'année de travail des danseurs et danseuses en présentant son Gala de danse, initialement prévu au mois de juin et reporté au 25 septembre, malgré un protocole sanitaire strict imposé par la Mairie de Blain. Elèves et familles ont ainsi la chance d'apprécier ce voyage musical au « Pays des Merveilles ». La récompense pour les élèves de la Section Danse de la Chevallerais !

OCTOBRE :

la nouvelle saison débute et Peggy (*l'animatrice des cours*) rencontre ses nouveaux compagnons de voyage artistique. C'est aussi le lancement de l'opération "Vente solidaire de chocolats de Noël" destinée à tous les gourmands, danseurs ou non. Une action qui sait ravir petits et grands et dont les bénéficiaires permettront à Passiona'Danse d'aider à financer l'organisation du prochain gala.

NOVEMBRE :

tout avait bien commencé. Mais les annonces gouvernementales tombent. Nous entrons dans l'acte II du confinement. Les cours de danse sont

suspendus. Grosse déception, certes ! Mais motivée plus que jamais pour ses adhérents, pour leur bien-être, et pour que leur parenthèse détente se déroule dans les meilleures conditions, l'équipe de Passiona'Danse, toujours en collaboration avec Peggy, s'adapte et trouve une solution temporaire : des cours hebdomadaires en ligne qui rassemblent tous les mercredis les cours de Moderne et d'Aerodance. Et pour tous les élèves, des liens vidéo sont à visionner pour réviser la première choré. . . car il ne faut pas perdre la cadence !

DÉCEMBRE :

quel plaisir de se retrouver ce mercredi 16 ! Et même si les adultes du cours d'Aerodance doivent encore patienter jusqu'au 20 janvier (*sous réserve*) pour danser ensemble à la salle des loisirs, les plus jeunes se remettent en jambes au son de musiques rythmées et entraînantes.

C'est aussi l'annonce d'une bonne nouvelle !

C'est avec joie que nous annonçons aux adhérent(e)s ce qui sera la grande nouveauté de 2021 : les élèves de Passiona'Danse se produiront le samedi 2 octobre 2021 sur la magnifique scène de la Salle Denise Grey à Fay-de-Bretagne.

Un nouveau défi à la hauteur de nos ambitions ! À noter donc dans vos agendas ! #SaveTheDate

POUR SUIVRE NOTRE ACTUALITÉ

et retrouver toutes les informations de Passiona'Danse, rejoignez notre page Facebook

  [La Chevallerais danse](#)



DON DU SANG : PROCHAINE COLLECTE LE 21 JANVIER A BLAIN

Merci à tous les donateurs qui ont fait acte de générosité pendant le confinement. Vous avez été nombreux à vous mobiliser pour les malades, les accidentés, etc. Nous avons besoin de vous "donneurs", sur la durée et de manière régulière, car les besoins en produits sanguins restent constants. 10 000 dons du sang sont nécessaires chaque jour en France !

L'Établissement Français du Sang a dû réorganiser le déroulement des collectes pour respecter les distances de sécurité. Les collectes se font désormais sur rendez-vous.

INSCRIPTION SUR INTERNET :

mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

environ une semaine avant la collecte de sang.

Il faut compter une heure pour faire un don de sang. Avant de repartir, une collation vous sera servie par les bénévoles de l'association de Blain et sa Région (Bouvron, La Chevallerais, Le Gâvre et Fay de Bretagne).

L'association recherche aussi des bénévoles pour nous aider lors des collectes.

RENSEIGNEMENTS : JEANNINE MACÉ
06 70 91 15 73

Merci encore pour votre générosité.

Bonne et heureuse année 2021.

Association pour le Don de Sang
Bénévole de Blain et sa Région



PROCHAINES COLLECTES 2021

BLAIN

(16h30 - 19h30, salle des fêtes)

- Jeudi 21 janvier
- Jeudi 25 mars
- Jeudi 17 juin
- Jeudi 19 août
- Mardi 19 octobre

BOUVRON

- Mardi 23 février
- Lundi 2 août

FAY-DE-BRETAGNE

- Lundi 3 mai
- Mercredi 3 novembre

Nous vous attendons nombreux pour cette nouvelle année 2021.

L'INSCRIPTION A LA BIBLIOTHÈQUE DEVIENT GRATUITE !

En accord avec les membres de l'association Au Plaisir de Lire, le conseil municipal a voté la gratuité de l'inscription à la bibliothèque municipale. Depuis le 1^{er} janvier 2021, l'accès à la bibliothèque Colette est désormais gratuit.

Alors n'hésitez plus et profitez des quelques 5000 ouvrages destinés aux enfants et aux adultes !

Venez pousser les portes de la bibliothèque, les bénévoles vous y attendent.

Ouverture le
mercredi et
dimanche de
10h à 12h. ■





L'ATRE, POUR LE RETOUR A L'EMPLOI

Connaissez-vous l'ATRE ? L'Association des Travailleurs à la Recherche d'un Emploi se déploie sur Blain et ses environs. Elle intervient à La Chevallerais, mais aussi au Gâvre, à Blain, Plessé, la Grigonnais, Fay-de-Bretagne, Héric, Notre-Dame-des-Landes et Bouvron.

EN 2020, ATRE A RÉALISÉ PRÈS DE 20 000 HEURES DE TRAVAIL

malgré un contexte économique et sanitaire très complexe. Nos 85 salariés ont assuré leurs missions avec sérieux et application chez plus de 250 clients !

Plus d'une trentaine de salariés a retrouvé un emploi ou une formation avec l'aide de notre accompagnatrice socio-professionnelle.

NOUS INTERVENONS PRINCIPALEMENT SUR DES MISSIONS

de nettoyage de locaux, bâtiment (*peinture, bardage, entretien...*), entretien d'espaces verts, ménage, repassage, restauration scolaire, animation périscolaire, aide au déménagement...

Nous étudions toutes les demandes de mise à disposition car nos salariés ont des compétences très diverses et nous pouvons les former si besoin.

Si les clients n'ont pas le matériel adapté pour l'intervention des salariés de ATRE (*par exemple en espaces verts*), ils peuvent le louer auprès de la Caisse à Outils 44.

EN 2021, NOTRE ASSOCIATION SE LANCE DANS UNE GRANDE RÉFLEXION

pour développer de nouvelles activités sur le territoire, avec le souci d'être utile et d'apporter des solutions à ses habitants et ses acteurs économiques. N'hésitez pas à nous contacter si vous voulez en savoir plus ou si vous avez envie de nous rejoindre !

VOUS RECHERCHER UN EMPLOI DEPUIS BIEN TROP LONGTEMPS ? VOUS N'Y ARRIVEZ PAS SEUL ?

ATRE est là pour vous accompagner : vous travaillerez sur différentes missions et en même temps, nous vous aiderons à trouver une formation ou un emploi durable.

PARTICULIERS, ENTREPRISES, ASSOCIATIONS, COLLECTIVITÉS :

vous recherchez du personnel ? Un simple coup de fil suffit ! ■

ASSOCIATION ATRE

02 40 79 19 88

accueil@atre44.com

11, Bd de la Résistance, 44130 Blain



www.atre44.com



UNC- AFN : LES ANCIENS COMBATTANTS.

L'association des anciens combattants d'Afrique du Nord (AFN), présente à La Chevallerais depuis la fin de la guerre d'Algérie en 1962, fait partie comme les combattants de 1939-1945, ceux d'Indochine et les OPEX (Opérations militaires Extérieures de la France) de l'UNC, l'Union Nationale des Combattants (association créée en 1919).

Pierre Fraboul a été le 1^{er} président de l'association chevalleraisienne.

Pierre Maillard a pris la suite. Depuis 10 ans environ, c'est son cousin germain, René Maillard, qui représente les anciens combattants. Il est accompagné de Paul Lemaître, secrétaire et trésorier. 7 autres adhérents complètent le groupe : Pierre Bidaud, Robert Boisrivaud, Claude Guerchet, Jean-Luc Hamon, Marie-Thérèse Launay (*épouse d'Étienne Launay*), Michel Lemaître et Robert Quérard.

Dans les années 70-80, on pouvait compter une vingtaine d'adhérents à La Chevallerais. Un bal était même organisé avec les familles. La recette de la buvette servait entre autres au méchoui partagé avec les combattants de 39-45 et les APG (*anciens prisonniers de guerre*). Tout cela dans une ambiance de village et pleine de souvenirs...

Malheureusement, André Macé et Joseph Josse, derniers combattants de la seconde guerre mondiale, sont aujourd'hui disparus...

LES CÉRÉMONIES

Le 11 novembre dernier, étaient présents : Michel et Robert, porte-drapeaux ainsi que Paul et René. Tous les quatre, vaillants pour commémorer l'armistice de 1918 et la mémoire des poilus. Ils sont également présents le 8 mai mais aussi le 5 décembre à Châteaubriant, date qui marque la fin de la guerre d'Algérie.

Enfin, le 28 juin représente un événement qui a marqué nombre de familles chevalleraisiennes et des communes voisines : le maquis de Saffré.

Sur le site internet

 www.le-maquis-de-saffre.fr

vous pouvez d'ailleurs visionner le témoignage de Pierre Fraboul : il évoque notamment l'équipe de football de La Chevallerais et son rôle dans la Résistance.

René et Paul se souviennent du général de La Grigonnais venu un 11 novembre participer à la cérémonie. Mais comment s'appelait-il déjà ?

« Il a fait du théâtre à La Chevallerais » se rappelle Paul... Cherchez de votre côté, vous aurez la réponse dans le prochain bulletin !

ON RECRUTE !

« Les années passent et nous sommes de moins en moins nombreux... » fait remarquer René Maillard.

L'association recherche des Soldats de France, autrement dit, des personnes qui ont fait leur service militaire, pompiers ou gendarmes qui souhaitent participer et sauvegarder la mémoire des anciens combattants de La Chevallerais. ■



Pour tout renseignement, contactez la Mairie qui transmettra.

MAIRIE
02 40 79 10 12





|  AUX + DE 18 ANS

LA VIE À L'ECOL'EAU

Des gestes barrières oui, mais pas d'esprits confinés à l'Ecol'Eau : l'esprit du Voyage souffle sur l'Ecol'Eau dans les classes de maternelle et d'élémentaire.



AINSI, LES ÉLÈVES DE CE2-CM1 ET CM1-CM2 SUIVENT AVEC ENTHOUSIASME LE VENDÉE GLOBE DEPUIS LE DÉBUT DE LA COURSE.

Ils ont vécu avec émotion le sauvetage en mer de Kevin Escoffier, suivent les leaders de la course semaine après semaine et ont partagé la déception de Sam Davies, obligée d'abandonner la course après avoir percuté un OFNI (*Objet Flottant Non Identifié*). Dans ce cadre, les élèves ont travaillé en géographie sur les océans, les continents, les lignes imaginaires, la latitude et la longitude.

Les CM1-CM2 ont aussi bénéficié de l'intervention d'un professeur de sciences pour mener des ateliers scientifiques autour de problèmes soulevés

par cette course en solitaire, sans assistance et sans escale : comment communiquer en mer en cas d'avarie ? Comment se faire repérer dans une mer houleuse près des 50° hurlants ? Comment purifier l'eau de mer et la rendre douce pour que les skippers puissent boire ?

Nos élèves, dans le respect des gestes barrières, ont découvert le code morse, réalisé un circuit électrique pour envoyer un message lumineux, suivi un protocole pour construire une fusée de détresse. 3-2-1 ! Le décollage des fusées a eu un franc succès !

ENFIN, TROIS CLASSES DE CE2, CE2-CM1 ET CM1-CM2 S'ÉVADENT EN CHANSONS DEPUIS LA TOUSSAINT :

les élèves ont embarqué vers Le Sud avec Nino Ferrer, les îles créoles pour réchauffer les cœurs, le grand large avec Anne Sylvestre, un répertoire qui s'enrichit de semaine en semaine, sous la direction d'un intervenant de Musique et Danse. « *Hasta luego !* » chantent les élèves de l'Ecol'Eau.

LES ÉLÈVES DE LA CLASSE MS-GS SONT QUANT À EUX PARTIS (VIRTUELLEMENT) EN SUÈDE,

en compagnie de Nils Holgersson (*héros du roman « Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède »*). Avec lui, ils ont découvert les paysages de Suède, les animaux du Grand Nord et se sont émerveillés devant les aurores boréales. Toutes ces découvertes ont inspiré les travaux en arts visuels : les élèves ont réalisé un paysage de Suède à la manière de Yvan Duque, illustrateur du roman. Ils ont aussi réalisé des aurores boréales, en utilisant deux techniques différentes : à l'encre et au pastel gras.



D'autres voyages et d'autres contrées attendent les élèves pour l'année 2021 ! ■

INSCRIPTIONS RENTRÉE 2021

Si vous souhaitez inscrire votre enfant en maternelle ou en primaire à l'école publique Ecol'eau (*enfant né en 2018 pour l'inscription en PS*), merci de prendre

contact avec la directrice Maillys Tougait. **Avant toute inscription, merci de vous présenter dans un 1^{er} temps en mairie afin d'obtenir**

02 40 79 68 49

une fiche de pré-inscription. Possibilités de rdv le soir après 16 h 45 et le jeudi en journée.

OPÉRATION NETTOYAGE DE LA COMMUNE AVEC LE CENTRE DE LOISIRS

Le mercredi 25 novembre dernier, le Centre de loisirs des Parpallous organisait une opération nettoyage de la commune de La Chevallerais. Deux groupes d'enfants y ont participé : les moins de 6 ans le matin et les plus grands l'après-midi. Ils ont ramassé des bouteilles en plastique, des papiers

de bonbons, des cartonnages de fast-food, des bouteilles de bière, des masques jetables mais aussi en tissu, un enjoliveur et beaucoup de mégots de cigarette près du terrain de foot. Belle initiative mais triste récolte... ■





NOUVELLE CLASSE MATERNELLE



DES ASSISES ADAPTÉES

ÉCOLE SAINT AUBIN, BIENTÔT LES PORTES OUVERTES !

*L'école St Aubin vous ouvre ses portes
le 29 janvier 2021 de 17 h 30 à 19 h 30 !*

NOTRE ÉCOLE FAMILIALE

ET À TAILLE HUMAINE se distingue par sa volonté constante de concilier l'acquisition des savoirs fondamentaux et le **bien-être** des enfants à l'école dès leur plus jeune âge.

- Accueil à partir de 2 ans dans le respect du rythme de l'enfant
- Petits effectifs
- Une classe de maternelle refaite à neuve et des espaces lumineux et spacieux

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE SE FORME ET ORIENTE SES PRATIQUES VERS L'OBJECTIF SUIVANT : permettre à chaque enfant de s'épanouir dans le respect de soi et des autres par :

- Des temps réguliers de relaxation, yoga, théâtre
- Des cercles de parole (à partir de la GS)
- Une pédagogie de l'autonomie de la PS au CM2 (travail en ateliers, mise en place de matériel éducatif, organisation de l'espace inspirée des classes flexibles)

ENFIN, LES ENSEIGNEMENTS

FONDAMENTAUX SONT RENFORCÉS PAR D'AUTRES TEMPS FORTS ESSENTIELS

à la préparation de chaque élève à sa vie de citoyen et à sa vie future :

- La présence d'un enseignant spécialisé chaque semaine pour accompagner les difficultés des enfants
- De l'aide aux devoirs
- L'enseignement de l'anglais dès la MS
- Un séjour scolaire pour les CE2/CM1/CM2
- Des sorties culturelles et sportives régulières (théâtre, spectacles musicaux, piscine...)
- Des temps forts au sein de l'école : carnaval, fête de Noël, ateliers multi-âges...
- Deux associations de parents (OGE, APEL) investies au service des élèves et de leurs familles. ■



OPÉRATION DE SOLIDARITÉ : "UNE BOÎTE POUR NOËL"



LE PÈRE NOËL A L'ÉCOLE

CONTACT :

Pour toute demande de renseignements ou des visites d'école individualisées, n'hésitez pas à contacter la directrice Manuella Praud

02 40 79 12 51

ec.chevallerais.st-aubin@ec44.fr

<https://ecole-saint-aubin.fr>

LES ENFANTS DU PÉRISCOLAIRE EN ACTION !

Comme vous le savez sûrement, le repas organisé chaque année avec nos aînés a malheureusement été annulé à cause des mesures sanitaires. Nous ne pouvions pas rester sans rien faire...

Tous les membres du CCAS ont ainsi décidé de porter un panier garni au domicile de nos convives. Mais il fallait que ce petit colis de gourmandises ait une particularité pour marquer cette fin d'année très difficile.

Nous avons pensé aux enfants !

Nos chères petites têtes blondes ont ainsi réalisé des cartes de vœux.

Le CCAS de La Chevallerais a pu compter sur la participation active de Sandrine Lhotellier, directrice de l'accueil de loisirs et de tous ses animateurs, afin de proposer une activité de Noël dont le but est de créer du lien intergénérationnel. 70 cartes de vœux ont ainsi été confectionnées.

Les colis, eux, étaient composés, hormis la boîte de chocolat, de produits issus de l'agriculture biologique que les travailleurs handicapés de l'ESAT du Val de Vay ont produits sur place.

Grâce aux enfants, en décembre, nous avons donc pu fièrement apporter nos petits présents : jus de pomme, pain d'épice, petite tartinade, confiture, miel et chocolat, accompagnés de nos jolies cartes de vœux. ■





AGENDA (SOUS RÉSERVE)

JANVIER



JEUDI 21 16 h 30 - 19 h 30
COLLECTE DE SANG BLAIN - SALLE DES FÊTES
ADSB Don du Sang



SAMEDI 23 9 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SALLE DES LOISIRS
Jardin du temps libre

FÉVRIER



VENDREDI 5 20 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BOUVRON - SALLE HORIZINC
ADSB Don du Sang



MERCREDI 23 16 h 30 - 19 h 30
COLLECTE DE SANG BOUVRON - SALLE HORIZINC
ADSB Don du Sang

MARS



SAM. 13 & DIM. 14 10 h 30 - 12 h 30
RÉSERVATION REPAS ÉLECTION DES REINES HALL DU THÉÂTRE
Comité des fêtes



MARDI 25 16 h - 19 h
COLLECTE DE SANG BLAIN - SALLE DES FÊTES
ADSB Don du Sang



SAMEDI 27 20 h
ÉLECTION DES REINES SALLE DES LOISIRS
Comité des fêtes

AVRIL



VENDREDI 9 20 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE THÉÂTRE
Théâtre des chevaliers



SAMEDI 17 20 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE + SPECTACLE THÉÂTRE
Passiona'Danse



DIMANCHE 18
CHASSE AUX OEUFS CLUB HOUSE ??
Emmaga'z'ailes

MAI



DIMANCHE 2 11 h
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SALLE DES ASSOCIATIONS
Sté de chasse



LUNDI 3 16 h 30 - 19 h 30
COLLECTE DE SANG FAY DE BRETAGNE (SALLE DES ETANGS)
ADSB Don du Sang



SAMEDI 22 20 h
REPAS DE CHASSE SALLE DES LOISIRS
Sté de chasse

ÉTAT CIVIL DU 01 SEPTEMBRE 2020 AU 15 DÉCEMBRE 2020



NAISSANCES

LEROUX Aloïs
 15 Septembre 2020 à Nantes

DE LIGNIERES Logan
 1^{er} octobre 2020 à Saint-Herblain



MARIAGES

Yann Baillard et Mélanie Thomas
 19 décembre 2020 à La Chevallerais



DÉCÈS

LE BERRE Marie épouse TOUGAIT 72 ans
 27 septembre 2020

VINCE Jean-Paul 46 ans
 14 Octobre 2020

DUMOULIN Anne 58 ans
 21 Octobre 2020

A RETENIR !

PROCHAINS CONSEILS

SALLE DES LOISIRS - MAIRIE

Jeudi 28 janvier 19 h 30

Jeudi 18 février 19 h 30

Jeudi 18 mars 19 h 30

Jeudi 22 avril 19 h 30

Jeudi 20 mai 19 h 30

ILS L'ONT FAIT !

Mairie de La Chevallerais.
 Crédit photos : Mairie, pixabay.fr.
 Charte graphique : Créa K.fé
 Impression : Imprimerie Castalbriantaise.
 Dépôt légal : Janvier 2021.
 Tirage : 650 exemplaires.
 Imprimés sur papier recyclé.